

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 26 octobre 2006

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

— Après étude du préavis municipal no 8 qui nous propose :

Arrêté d'imposition 2007

— Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour

— Après lecture du rapport de la commission de gestion

— Celle-ci recommande **d'accepter les propositions de la Municipalité à l'exception du point 11 et demande :**

D'adapter la position no. 11 < Impôts sur les chiens > selon l'amendement suivant :

- Perception de l'impôt sur les chiens, par chien et par année Frs 60.--

— **L'assemblée accepte à l'unanimité moins une abstention, l'ensemble de l'arrêté d'imposition 2007.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 26 octobre 2006.

La Secrétaire :
D. Burnat Dupraz

La Présidente :
Heidi Arni

Octobre 2006

ExtraitPréavis(8)Oct 06

